

Le quatre mai deux mille neuf, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier, sous la présidence de Monsieur Bernard JEANNE, Maire.

Étaient présents : Annabel BEAUPIED, Régis BLANQUART, Gilbert DECOODT, Christophe DEGOY, José DELAMARE, Marie-Christine DUPUIS, Benjamin GOULEY, Michel LASCROUX, Laurent LEBLOND, Pierre LEBLOND, Béatrice NICOLLE, Catherine OSSENT, Sylvaine SANTO.

Secrétaire de séance : Benjamin GOULEY.

Absent excusé : Jean-Michel MAZIER procuration à Bernard JEANNE.

A - Approbation du compte rendu de la séance du 30 mars 2009

Monsieur le Maire demande aux membres de l'Assemblée d'exprimer leurs éventuelles observations à l'examen du compte rendu de la séance du 30 mars 2009.

Monsieur Pierre LEBLOND, Conseiller municipal, demande à modifier son intervention relative à la rencontre entre l'Association « Le Vivier de Roncherolles » et la municipalité. Il demande que la locution verbale « semble disposée » soit remplacée par les termes « s'est engagée », ce que le Conseil municipal accepte.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 30 mars 2009 modifié, comme indiqué ci-avant.

B - Communications diverses

Monsieur le Maire communique aux membres de l'Assemblée les remerciements présentés par la famille d'André CHAPLAIN qui donnent suite au témoignage de reconnaissance exprimé par la municipalité lors de ses funérailles.

En application de la décision du Conseil municipal du 15 décembre 2008, les médailles du travail seront remises aux récipiendaires lors de la commémoration du 8 mai 1945. La médaille de Portedrapeau sera remise à Monsieur Roland DOURVILLE.

Une réunion de quartier, liée aux questions de stationnement et d'accessibilité de la place Georges LORMIER, aura lieu le 16 mai 2009 à 10H30. Un courrier d'invitation sera prochainement adressé aux riverains.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordonnance n°2009-0003 de Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes de Haute-Normandie concernant les documents comptables présentés par le receveur municipal du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2006. Ce dernier est déchargé de sa gestion pour la période considérée.

Monsieur le Maire expose enfin le rapport de l'inspection réalisée au restaurant scolaire, le 30 mars 2009, par les services de la Direction Départementale des Services Vétérinaires de la Seine-Maritime. Au-delà des quelques non conformités mineures répertoriées, ce document dresse une évaluation très satisfaisante.

C – Délibérations

1 – Actions du Conseil municipal des Jeunes

Christophe DEGOY, Conseiller municipal, décline les projets arrêtés par le Conseil municipal des Jeunes suivant les différentes commissions constituées :

Commission Scolaire et Humanitaire :

Objectif : collecter des fonds destinés aux enfants d'un village du Sénégal.

Financement : organisation d'une foire à tout et vente de diverses denrées.

Commission Culture :

Objectif : sortie culturelle tout public au Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen.

Financement : organisation d'un concert et vente de diverses denrées.

Commission Environnement et Prévention :

Objectif : tenue d'un atelier consacré aux méthodes du tri sélectif et à la création d'objets en matériaux de récupération lors de la Journée de l'environnement.

Commission Loisirs :

Objectif : étude de faisabilité d'un stade multisports.

Monsieur le Maire félicite les membres du Conseil municipal des Jeunes pour la qualité du travail accompli et demande à l'Assemblée de valider les actions précitées en apportant les moyens matériels et financiers nécessaires à leur concrétisation.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la présente délibération.

2 – Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.123-13 et R.123-19,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.123-1 et suivants,

Vu le Plan d'Occupation des Sols révisé approuvé en date du 10 septembre 1999,

Vu la délibération du Conseil municipal du 24 novembre 2008 engageant une procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols attachée au projet d'aménagement de la Ferme DEBRUYNE,

Vu l'ordonnance en date du 18 décembre 2008 du Président du Tribunal Administratif de ROUEN désignant Monsieur Pierre-Félix CHAUVIN en qualité de Commissaire Enquêteur,

Vu l'arrêté municipal n°07653609AR001 du 9 janvier 2009 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification du Plan d'Occupation des Sols du lundi 9 février 2009 au samedi 14 mars 2009 inclus,

Vu le dossier soumis à l'enquête publique, notifié par courrier aux personnes publiques désignées par l'article L.123-13 du Code de l'Urbanisme,

Vu les avis desdites personnes,

Vu le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur du 15 avril 2009 qui émet un avis favorable sans réserve en insistant sur l'intérêt que présentent le déplacement de la RD 91, la sécurisation des abords de l'école et la densification du centre-bourg pour économiser l'espace rural.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant que les résultats de ladite enquête ne justifient pas de modifier le projet présenté à l'enquête publique,

Considérant par conséquent que ledit projet, tel qu'il est présenté au Conseil municipal, est prêt à être approuvé conformément à l'article L.123-10 du Code de l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré,

Décide d'approuver à l'unanimité la modification du Plan d'Occupation des Sols telle qu'elle est annexée à la présente.

Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans le journal Paris Normandie et le journal le Bulletin de Darnétal,

Dit que conformément au Code de l'Urbanisme, la modification du Plan d'Occupation des Sols ci-annexée est tenue à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture des bureaux :

- à la Maire,
- à la Préfecture de la Seine-Maritime,

Dit que la présente délibération, accompagnée du dossier de modification du Plan d'Occupation des Sols qui lui est annexé, sera transmise au Préfet de la Seine-Maritime.

Les dispositions en résultant ne seront exécutoires que dans les conditions suivantes :

- à compter de sa réception par Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime,
- après accomplissement de la dernière des mesures de publicité citées ci-dessus.

3 – Tarifs de la cantine et de la garderie

Sylvaine SANTO, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires, propose de voter les tarifs applicables, dès la rentrée de septembre 2009, pour la cantine et la garderie périscolaire comme suit :

Cantine	2008/2009	2009/2010 (+2%)
1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3,27 €	3,34 €
3 ^{ème} enfant (-25%)	2,42 €	2,47 €
4 ^{ème} enfant (-30%)	2,30 €	2,35 €
Enfant avec panier repas	2,00 €	2,04 €
Personnel communal	2,25 €	2,30 €
Enseignant	3,27 €	3,34 €

Garderie	2008/2009	2009/2010 (+2%)
Matin 7H30 – 8H20	2,00 €	2,04 €
Matin 7H50 – 8H20	1,37 €	1,40 €
Soir 1 ^{ère} demi-heure avec goûter	1,96 €	2,00 €
Soir demi-heure supplémentaire	1,37 €	1,40 €
> 10 demi-heures par mois	1,19 €	1,21 €

Monsieur le Maire rappelle que le coût réel d'un repas (confection et charges générales liées au fonctionnement du restaurant scolaire) supporté par le budget communal est de 7,61 €.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la présente délibération.

D – Questions diverses

1 – Courrier de Monsieur et Madame BENARD et Madame MAHIEU

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la demande présentée par Monsieur et Madame BENARD ainsi que par Madame MAHIEU, dans une lettre datée du 2 avril 2009, liée aux emplacements réservés sur la commune.

Considérant l'argumentation juridique développée par les demandeurs, Monsieur le Maire explique qu'il a d'ores et déjà soumis les éléments à l'étude du service de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise compétent en la matière.

Il suggère donc d'attendre, dans un premier temps, la communication de l'analyse de cet organisme.

Les membres du Conseil municipal approuvent cette proposition.

2 – Courrier de Madame la Présidente de l'association le « Vivier de Roncherolles »

Monsieur le Maire présente la demande de rectification concernant l'engagement de l'Association « Le Vivier de Roncherolles » à tenir une assemblée générale. Il constate que la modification du compte rendu de la séance précédente demandée par Pierre LEBLOND y répond. Il note que l'association s'est engagée à recentrer ses activités sur son but, à savoir « améliorer le pouvoir d'achat ».

3 – Interventions de Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux

Gilbert DECOODT, Adjoint délégué aux Travaux, annonce la prochaine réception des travaux de démolition de la Grange DEBRUYNE. La découverte d'une fosse d'environ 80 m³ durant l'opération a obligé les services techniques municipaux à effectuer une mise en sécurité du site.

...

Pierre LEBLOND, Conseiller municipal, précise que la demande de subvention exceptionnelle sollicitée par l'association « Jog Nature » sera étudiée, en septembre 2009, dans le cadre de l'étude des attributions définitives allouées à l'ensemble des structures.

...

Benjamin GOULEY, Conseiller municipal, présente le résultat d'un dossier publié, dans le Bulletin de Darnétal du 14 avril 2009, relatif à l'attractivité des sites Internet des communes du canton. Roncherolles-sur-le-Vivier obtient une note très honorable de quatre cœurs sur un barème de cinq.

Catherine OSSENT, Conseillère municipale, remarque que les sangles retenant les branches des arbres, rue des Siamoisiers, s'incrument dans les écorces.

...

Annabel BEAUPIED, Adjointe déléguée aux Affaires sociales, propose de mettre en place un service d'échanges de biens et de services entre particuliers.

Benjamin GOULEY, Conseiller municipal, l'invite à se rapprocher de l'association « ABEIL » (Association Bénévole d'Entraide et d'Initiative Locale) de La Neuville Chant d'Oisel qui développe déjà cette prestation.

Elle s'interroge, d'autre part, sur la gestion du personnel des Services techniques municipaux en raison des divers congés.

Gilbert DECOODT, Adjoint délégué aux Travaux, précise que la Commission du personnel prend en compte cette question.

...

Marie-Christine DUPUIS, Conseillère municipale, déplore le manque de signalisation relatif à la circulation des véhicules (déviation...) durant la manche du Championnat de France de Long-skate. Elle souhaite que le dispositif soit mieux adapté l'année prochaine.

...

Béatrice NICOLLE, Conseillère municipale, propose une présentation du défibrillateur aux Présidents des associations, lors de la réunion du jeudi 11 juin 2009, ainsi qu'une démonstration pratique de son utilisation durant le prochain Forum des associations.

...

Sylvaine SANTO, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires, annonce que quatorze élèves de la classe de CM2 de Monsieur RASSE visiteront, le vendredi 12 juin 2009, en vue de leur prochaine admission dans l'enseignement secondaire, le Collège Jean-Jacques ROUSSEAU de Darnétal.

Par ailleurs, elle observe un problème dans l'inventaire des clés des bâtiments municipaux.

Gilbert DECOODT, Adjoint délégué aux Travaux, prend en considération cette remarque.

...

José DELAMARE, Adjoint délégué au Développement durable, indique que l'Association Haute-Normandie Nature Environnement a fait part de sa satisfaction au regard des opérations engagées par la commune pour la sauvegarde de la colonie d'hirondelles implantée dans la Grange DEBRUYNE.

...

Régis BLANQUART, Conseiller municipal, demande que soit appliqué un traitement préventif sur la structure en bois abritant le tableau d'affichage des associations située en face de la Mairie.

...

Michel LASCROUX, Conseiller municipal, soumet à Benjamin GOULEY, Conseiller municipal, la parution dans le bulletin municipal des principales caractéristiques de l'eau potable.

Calendrier

Réunion du Bureau municipal le lundi 18 mai 2009 à 18H30

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt heures.